

# MIELANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 7 Mars 1848.

No. 51.

## DISCOURS

DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT

SUR LES AFFAIRES DE LA SUISSE, ETC., ETC.

On vous a présenté, Messieurs, les trois faces de la question diplomatique en ce qui touche la Suisse : M. le comte Pelet (de la Lozère) vous a exposé le blâme dont lui et ses amis entendaient frapper la politique suivie par le gouvernement ; M. le duc de Broglie vous a exposé, au contraire, le droit qu'avait le gouvernement d'intervenir dans les affaires de la Suisse, et a fait l'apologie de la conduite que le gouvernement avait tenue ; M. le duc de Noailles, avec une supériorité que je me plais à reconnaître, vient de vous dire comment, selon lui, le gouvernement n'avait pas suffisamment répondu aux exigences de sa situation et à la valeur de son droit. Je vous demande, après ces trois discours, de faire trêve pour un instant aux préoccupations et aux questions diplomatiques : je compte, pour ma part, ne pas dire un mot ni des traités, ni des dépêches, ni même des Jésuites (on rit) ; je compte me placer sur un terrain qui me paraît peut-être au-dessus, et dans tous les cas, en dehors du droit écrit, celui du droit social, du droit naturel, du droit des gens, je compte examiner en quoi les intérêts de la conscience, de la famille, de l'humanité, ont été compromis dans cette question, et signaler le contre-coup donné. M. le ministre des affaires étrangères a parlé dans sa note du 2 juillet, le contre-coup qu'auraient en France et en Europe les événements de la Suisse ; c'est assez dire que je n'arrêterai aussi à ces dangers sociaux que vous a signalés hier, en termes si éloquents, M. le duc de Broglie en terminant son discours.

Je tiens, pour mon compte, qu'on ne s'est battu en Suisse ni pour ni contre les Jésuites, ni pour ni contre la souveraineté nationale ; on s'est battu contre vous et pour vous (sensation) et voici comment : on s'est battu pour la liberté sauvage, intolérante, irrégulière, contre la liberté tolérante, régulière, légale, dont vous êtes les représentants et les défenseurs dans le monde. (Très bien !)

Ce qui était en jeu de l'autre côté du Jura, ce n'était ni les Jésuites ni la souveraineté cantonale : c'était l'ordre, la paix européenne, la sécurité du monde et de la France ; là ce qui a été vaincu, étouffé, écrasé à nos portes, sur nos frontières, par les hommes qui ne demandent pas mieux que de lancer de l'autre côté des Alpes et du Jura les brandons de la discorde, de la guerre et de l'anarchie. (Très bien ! très-bien !)

Croyez-le encore, Messieurs, je ne viens pas faire ici une doléance religieuse ou catholique. Oui, le catholicisme a été blessé en Suisse, tout le monde le sait ; mais tout le monde sait aussi que les blessures et les défaites de la religion ne sont pas des blessures incurables ou irréparables ; qu'au fond, son métier est d'être blessé ; persécutée, opprimée : elle en souffre, mais pour un temps seulement : elle en guérit, elle se relève, elle sort de ces épreuves plus radieuse et plus forte.

Plus savez-vous ce qui ne relève pas si facilement, ce qui ne peut subir impunément de pareilles atteintes ? C'est l'ordre, c'est la paix, c'est la liberté surtout ; et c'est là ce dont je viens plaider la cause devant vous, c'est là ce que je viens avec vous déplorer et revendiquer. (Marques d'approbations.)

Messieurs, je sais quel est l'inconvénient des narrations faites à la tribune, et je m'en abstiendrai. Si je le pouvais, cependant, j'aimerais à vous montrer le plan arrêté depuis longues années, en Suisse, pour y créer un asile inexpugnable à ce que je ne vous plus qualifier du nom de liberté, à ce qui n'est pas non plus l'anarchie (car c'est beaucoup plus redoutable que l'anarchie), au radicalisme, en un mot, pour lui donner un atelier, un refuge, une citadelle, d'où il pût victorieusement et impunément étendre son influence sur l'Europe. Je vous le montrerais surtout s'y fortifiant avec persévérance, s'armant, s'y disciplinant, contre qui ? contre la liberté et les monarchies constitutionnelles, non pas seulement contre les monarchies absolues. Ah ! sachez-le bien, car ce n'est pas tant les monarchies absolues que déteste le radicalisme, elles font trop souvent ses affaires : non, ce à quoi il en veut, c'est surtout aux monarchies constitutionnelles : ces monarchies, sages, réglées, régulières et légales, qui empêchent les peuples de se livrer aux révolutions et aux désordres. (Nouvelles et vives approbations.)

Oui, Messieurs, le radicalisme s'est parfaitement placé en Suisse pour agir, d'une part, sur la France ; de l'autre, sur l'Allemagne constitutionnelle, qu'il a infectée, transpercée, en quelque sorte, par ses mauvaises doctrines, comme on ne le verra que trop tôt.

Eh bien, quand ils ont cherché à mettre leur plume d'accord avec leur théorie, ces hommes ont reconnu qu'il y avait deux grands obstacles à la création victorieuse de cette citadelle dont je vous parlais tout à l'heure : d'abord le fédéralisme, et puis la religion. De là cette double série d'attentats d'abord contre le système fédéral, dont M. le duc de Noailles vient de vous exposer si bien le caractère et les droits, et ensuite, je ne dis pas contre le catholicisme, mais contre le christianisme, contre la religion quelconque, contre la croyance en Dieu. Vous ne pouvez manquer de le comprendre, quand vous vous rappelez que le premier de ces attentats a été l'installation à Zurich d'un professeur nommé Strauss, professeur chargé d'enseigner que Jésus-Christ n'était pas Dieu, n'était qu'un mythe ! et cela non pas dans un canton catholique, mais au sein de la population essentiellement protestante de Zurich, qui s'est soulevée contre lui et l'a chassé.

Après cela, ils ont imaginé de détruire des couvents, non pas de Jésuites, notez-le bien, mais d'anciennes abbayes de Bénédictins, d'anciens ordres qui datent de huit ou dix siècles. Ils ont confisqué et ruiné ces couvents que Napoléon lui-même, lui qui a tant détruit d'abbayes souveraines et autres en Allemagne, avait jugé, avec le tact profond qui le distinguait, devoir maintenir en Suisse ; comme s'il avait senti qu'au milieu de cette démocratie il fallait quelques éléments conservateurs ; et ces éléments, il les trouvait dans ces vieilles et vénérables abbayes fondées aux dixième et onzième siècles. Il leur avait garanti leurs propriétés par l'acte de médiation.

Ces couvents, le Pacte fédéral de 1815 les avait scrupuleusement conservés : le radicalisme les a détruits ! Après cela, on a été frapper, non pas encore les Jésuites, mais les protestants croyants et zélés, les méthodistes, les mormons, dans les cantons protestants, archi-protestants, les cantons de Genève et de Vaud. Et alors seulement, en dernier lieu, et grâce aux excitations parties d'ici, parties de la France, on s'est armé de cet admirable prétexte des Jésuites pour atteindre de nouveau le catholicisme.

Messieurs, je vous ai dit que je ne vous parlerais pas des Jésuites, et je n'en ai pas besoin pour le témoignage si éloquent et si irrécusable de M. le duc de Broglie ! Tout en professant et en prouvant qu'il était, lui, leur adversaire, vous l'avez entendu déclarer, avec toute l'autorité qui lui appartient, que depuis trente ans que les Jésuites existaient en Suisse, il avait été absolument impossible, non pas de découvrir, mais même d'inventer, de supposer un fait quelconque dont on pût se prévaloir pour motiver leur expulsion ; si bien qu'on en avait été réduit à invoquer contre eux, comme le seul motif de leur expulsion, les excès qu'on commettait contre eux, et à leur faire un crime dont ils étaient l'objet et dont ils sont devenus victimes. (Approbation.)

Messieurs, le témoignage si éclatant d'un homme éminent qui a toujours été leur adversaire demeure acquis à l'histoire et me dispense de rien ajouter. (Nouvel assentiment.)

S'il s'agissait d'ailleurs de supplier à ce témoignage, il suffirait de rappeler ce qui s'est passé, non pas avant leur expulsion, mais depuis ; car rien ne démontre mieux la vanité et l'iniquité de ce prétexte.

Voyons, en effet, comment on a profité de cette victoire remportée soi-disant sur les Jésuites. Les Jésuites ont été expulsés ; ils ont disparu ; il n'en est plus question ; mais s'est-on arrêté là ? Ne parle pas de ces violences, de ces cruautés, au milieu de la prétendue bataille ; de ce prêtre immolé à Fribourg parce qu'il était tonsuré et qu'on le supposait jésuite ; de tant de pillages, de tant d'orgies, de tant de sacrilèges qui ont pu avoir pour excuse l'enivrement de la lune, quelque dérisoire qu'elle fut ! Ces faits ont été suffisamment flétris par la plus haute autorité du monde, dans la récente allocution de ce grand Pontife dont on a tant parlé ici depuis quelques jours et que tout le monde admire. Mais voyons ce qui s'est fait dans le sang-froid d'une victoire aussi assurée que facile, par les autorités soi-disant régulières, le lendemain d'un triomphe, d'un triomphe sans lutte ! Ne les avez-vous pas vu frapper tour à tour, dans les cantons de Fribourg, de Lucerne et du Valais, toutes les congrégations, tous les couvents qui restaient debout, et les frapper de contributions exorbitantes qui équivalent à une ruine complète ? Car, remarquez bien cette odieuse hypocrisie ! On ne les confisque plus, on ne les supprime plus, mais on les frappe d'amendes presque égales à la totalité de leurs biens. (Sensation.) Ce n'est pas tout : le clergé séculier s'est peut-être figuré qu'on l'épargnerait ; mais point ; après les ordres réguliers c'est le tour des évêques, des curés ; tous sont frappés, dépouillés l'un après l'autre ; ou a proposé, et, à l'heure qu'il est, peut-être a-t-on voté une constitution civile du clergé calquée sur la nôtre de 1790. Ce n'est pas tout encore ; ces fiers vainqueurs dont on nous a fait l'éloge, savez-vous ce qu'ils ont fait le lendemain de la victoire ? Ils ont osé écrire de leur plume sanglante le nom de saint Vincent de Paul dans un décret d'expulsion contre ces Sœurs de Charité qui sont les filles de saint Vincent de Paul, et qui sont l'objet du culte, de l'admiration et du respect du monde entier. Et comment les a-t-on expulsées ? Comme des bêtes fauves, en leur donnant trois ou quatre heures pour évacuer le canton, sans pension, sans indemnité, sans pécule ; elles, ces saintes femmes, ces filles, non pas de saint Ignace, de Loyola, mais de saint Vincent de Paul. (Très bien ! très bien ! — Marques d'indignation.)

Mais on ne s'est pas arrêté là. Voyez-vous ces hommes armés qui montent par ce défilé des Alpes que beaucoup d'entre vous ont suivie ? Les voilà qui suivent le sentier escarpé, pendant tant de siècles, des milliers de chrétiens, étrangers, ont foulé avec respect et reconnaissance ; ils vont là où la république française s'était arrêtée avec respect (vivo sensation) : là où le premier consul Bonaparte avait laissé avec sa gloire le souvenir de son intelligente tolérance (vive approbation) ; là où le corps de Desaix, de votre camarade Desaix, a trouvé un tombeau digne de lui ! Et que vont-ils y faire, ces vainqueurs sans combats ? Il faut le dire, ils vont pour voler (approbation marquée), oui, pour voler le patrimoine des pauvres, des voyageurs, de ces moines du Saint-Bernard que dix siècles ont entourés de leur vénération et de leur amour.

Où, puis-je en avoir le triste courage de venir à cette tribune se moquer des vaincus et d'ajouter à l'amertume de la dérision (très-bien ! très-bien !), qu'on me permette de dire tout ce que je pense. Oui, la défaite a été honteuse. La vérité m'arrache ce témoignage, au détriment même de mes amis. Mais savez-vous quelque chose de plus honteux que cette défaite ? C'est la victoire [vives acclamations] ; cette victoire remportée sans combat, par dix contre un, victoire qui se présentera à la postérité flanquée d'un côté par une Sœur de Charité expulsée, et de l'autre par un moine de Saint-Bernard, spolié, chassé et insulté par ces lâches vainqueurs. [Nouvelles exclamations approbatives.]

Eh bien, Messieurs, est-ce tout ? Non, ce n'est pas là qu'on s'arrête ! Ce n'est pas seulement à la religion catholique et à ses plus saintes institutions qu'on en veut. Le bras qui vient de frapper les catholiques se détourne pour atteindre les protestants. Mon noble et religieux ami le comte Pelet [de la Lozère] ne permettra d'exprimer ma surprise de ce qu'il n'a pas trouvé dans son discours d'hier un mot pour plaindre même les protestants vaudois, même ses coreligionnaires, qui ont été frappés du même coup que les Jésuites. Oui, Messieurs, dix jours après la prise de Fribourg, c'est-à-dire le 24 novembre [la prise de Fribourg avait eu lieu le 14], décret rendu par M. Druey et consorts, qui interdit formellement d'exercer, dans le canton de Vaud, un autre culte que le culte soi-disant national, l'ancien culte national de ce canton ; interdiction de toute liberté à l'Église libre ; dépouillement et remplacé, à la suite d'une émeute, par une soi-disant Église dont personne ne connaît le dogme ou la pratique !

Si j'en avais le temps, je vous lirais les lettres que j'ai ici des ministres de cette Église libre, de l'ancienne et respecta-

ble Église vaudoise, qui a été pendant trois cents ans celle du pays, et dont les ministres se rendent maintenant, par des sentiers détournés, dans des lieux retirés, pour éviter les insultes et les dénégations, et pour s'y retrouver dans la position qu'occupaient leurs coreligionnaires ici, en France, après la révocation de l'édit de Nantes, sous ces lois d'odieuse mémoire que vous ne détestez pas plus que moi. [Approbation.]

Voilà où ils en sont dans ce pays qui se regarde comme la patrie de la réforme et de la liberté de conscience. [Vive approbation.] Sachez-le donc, ce n'est pas à l'Église qu'ils s'attaquent, c'est à la bible, c'est à la foi chrétienne tout entière, à tout ce qui croit à Dieu et au Christ.

Mais est-ce tout ? Est-ce l'Église, est-ce la religion même protestante à qui on en veut seulement ? Non, c'est encore la liberté sous toutes les formes, et cela, encore une fois, le lendemain de la veille de la bataille.

Savez-vous où en est la liberté de la presse dans ce même canton de Vaud ? Elle est sous le coup de l'interdiction de publier même des nouvelles contraires aux intérêts du gouvernement [hilarité et approbation], ô patrie de la liberté ! et à côté de cette interdiction de publier même des nouvelles désagréables au gouvernement ; là et ailleurs le droit de pétition est baïllonné, le droit électoral violé de la manière la plus flagrante, partout les baïonnettes, partout les violences, partout l'intervention oppressive et abusive du pouvoir. Voilà comme on a respecté la liberté.

Mais est-ce tout encore ?

Il y a des gens qui feraient bon marché de l'Église et de la religion même protestante, et même de la liberté, mais qui ne font pas bon marché de la propriété. [Rires d'approbation.] Eh bien, qu'ils écoutent comment on a respecté la propriété dans la Suisse radicale. Savez-vous ce qu'on y a fait ? On y a rétabli la confiscation ! Messieurs, à l'heure qu'il est, il n'y a plus que deux pays en Europe où cet abominable usage existe. C'est me reprochait avant-hier d'être l'ennemi de l'Autriche : ce n'est pas tout-à-fait cela ; j'ai souvent combattu et blâmé son gouvernement. Mais aujourd'hui je lui rendrai cette justice, que dans ses plus grandes sévérités, à ce qu'il me semble, il n'a pas employé cette arme odieuse.

Où, à l'heure qu'il est, la confiscation politique n'existe que dans deux pays, en Russie et en Suisse. Ce droit de confiscation, il a été rétabli à notre frontière. Trouvent-ils que ce soit là un progrès de la civilisation et de la liberté ? Il ne leur manque plus après cela que de rétablir le servage !

Si jamais les complices de la Suisse radicale devenaient les maîtres dans notre pays, on verrait des choses analogues ; et ceci me rappelle au point que je vous ai déjà signalé, et me conduit naturellement à appeler votre attention sur le contre-coup de ces événements en France.

Le radicalisme, vainqueur en Suisse, maître d'une armée, d'un trésor, orgueilleux de sa victoire ; le radicalisme, ennemi implacable de l'établissement de juillet, a ses complices et ses alliés au-dehors. Il en a de diverse nature en France. Je vais les signaler.

Messieurs, permettez-moi de vous parler comme habitant et l'un des provinces qui ont été le plus profondément et le plus sérieusement atteintes par ce contre-coup. J'habite la Bourgogne ; j'y étais alors qu'on en fumaient les banquets de Dijon, de Chalon et d'Autun, où la Suisse, sachez-le bien, a joué presque un aussi grand rôle que la Montagne ou la Convention. Il ne faut pas oublier ce qui s'est dit dans ces banquets, et il faut que l'écho s'en prolonge comme un avertissement profond et salutaire. Or, on ne s'y est pas borné à confondre la liberté avec la révolution, et la révolution avec la Convention.

On n'a pas seulement proclamé dans ces banquets que la guillotine était la tribune d'où la France avait parlé aux rois et à l'Europe. On n'a pas seulement protesté contre l'aristocratie du capital ; non, on y a encore salué avec ivresse les victoires et les héros de la Suisse radicale, comme si c'était là la pratique actuelle des glorieuses théories qu'on y proclamait.

Voilà, messieurs, comment la cause de la Suisse radicale a été comprise, présentée, admirée dans ces banquets où, à la juste horreur de la France, on a été rechercher tout ce qu'il y avait de plus sanguinaire, de plus ignoble dans notre révolution, pour en faire comme le programme et la justification des doctrines nouvelles qu'on prêchait au peuple français. (Vif mouvement d'approbation.)

Et, messieurs, comme en serait-il autrement ? Je ne voudrais pas me livrer à des personnalités à la tribune et contre des absents ; mais il m'est impossible de ne pas rappeler cependant que c'est la même voix, ou plutôt la même plume, qui, la première en France, et y a un an, a proclamé la nécessité de substituer une Suisse unitaire à l'antique Suisse libre, prospère et alliée de la France ; que c'est cette même plume qui a poétisé depuis ce qu'il y avait de plus triste dans notre révolution. Elle n'a en que trop d'imitateurs ! Tout à coup on a vu surgir ce groupe d'historiens qui sont venus faire de l'échafaud l'autel du patriotisme. C'est, il faut le dire, dans ce déplorable langage de la théorie terroriste d'une part, de l'histoire terroriste de l'autre, et de la pratique radicale en Suisse par-dessus tout cela, qu'il faut voir la source de cette audace dont vous êtes, je ne dis pas effrayés, mais indignés comme moi. (Très-bien ! très-bien !)

C'est là que les loups ont appris qu'ils n'avaient pas besoin de se déguiser en bergers (mouvement) ; aussi ils parlent en loups, et on les applaudit, et on boit avec eux à la fraternité et à l'humanité. (Nouvelle approbation.) Et maintenant, quand cette voix éloignée dont je parlais tout à l'heure, si désintéressée, si patriotique, je le sais, mais si coupable, vient s'écrier tout à coup : Nous ne voulons pas rouvrir le club des Jacobins ! on n'a que trop le droit de lui répondre : Il est trop tard ; le club des Jacobins est déjà rouvert, non pas en fait, non pas dans la rue, mais dans les esprits ; dans les cœurs ; de moins dans certains esprits ; dans certains cœurs égarés par des sophismes sanguinaires, et dépravés par ces execrables romans qu'on détore du nom d'histoire, et où l'antothèse de Voltaire sort d'introduction, à l'apologie de Robespierre. (Nouvelles marques énergiques d'approbation.)

Ne donnez pas, messieurs, je vous en conjure, à ma parole plus de portée qu'elle n'en a ; ne voyez pas ici l'ombre d'une dénonciation, des demandes d'une répression quelconque contre ces aberrations détestables.

Non, j'approuve complètement le langage de votre commission, lorsqu'elle dit que ces manifestations doivent être tolérées, qu'elles sont tolérées par la liberté. Et j'ajoute qu'elles renferment en elles un enseignement salutaire. [Très-bien !]

Surtout, qu'on n'aille pas m'accuser de vouloir quoi que ce soit contre la liberté ; car, bien loin de là, c'est la liberté que je veux avant tout défendre contre le radicalisme. Savez-vous ce que le radicalisme menace le plus ? Ce n'est pas, au fond, le pouvoir ; le pouvoir est une nécessité de premier ordre pour toutes les sociétés ; il peut changer de mains, mais tôt ou tard il se trouve debout sur ses pieds. Ce n'est pas même la propriété ; la propriété aussi peut changer de mains, mais je ne crois pas encore à son anéantissement ou à sa transformation. Mais savez-vous ce qui peut périr chez tous les peuples ? C'est la liberté. [C'est vrai ! — Approbation.] Ah ! oui, elle périr, et pendant de longs siècles elle disparaît. Et, pour ma part, je ne redoute rien tant dans le triomphe de ce radicalisme que la perte de la liberté. [Très-bien ! très-bien !]

Qu'on ne vienne pas dire, comme certains esprits généreux, mais aveugles, que le radicalisme c'est l'exagération du libéralisme ; non, c'en est l'antipode, c'est l'extrême opposé ; le radicalisme n'est que l'exagération du despotisme, rien autre chose ! [Très-bien ! très-bien !] et jamais le despotisme n'affecta une forme plus odieuse. La liberté, c'est la tolérance raisonnée, volontaire ; le radicalisme, c'est l'intolérance absolue, qui ne s'arrête que devant l'impossible. La liberté n'impose à personne des sacrifices inutiles ; le radicalisme ne supporte pas une pensée, une parole, une prière contraire à sa volonté. La liberté consacre les droits des minorités, le radicalisme les absorbe et les anéantit. En un mot, et pour tout résumer, la liberté, c'est le respect de l'homme, et le radicalisme, c'est le mépris de l'homme poussé à sa haute puissance. [Vive approbation.] Non, jamais, jamais des votes moscovites, jamais tyran de l'Orient n'a plus méprisé son semblable que ne le méprisent les clubistes radicaux qui baïllonnent leurs adversaires vaincus au nom de la liberté et de l'égalité. [Très-bien !]

Je me crois, du reste, le droit, plus que personne, le droit de proclamer cette distinction ici, car je défie qui que ce soit de plus aimer la liberté que moi. Et j'ai l'autre dire, je ne veux pas accepter ni comme un reproche, ni comme un éloge, ce qu'a dit de moi l'autre jour M. le ministre des affaires étrangères, que j'étais exclusivement dévoué à la liberté religieuse. Non ! non, messieurs, ce à quoi je suis dévoué, c'est à la liberté tout entière [très-bien ! très-bien !], à la liberté de tous et en tout. Je l'ai toujours proclamée. Moi, qui ait tant écrit, tant parlé, beaucoup trop, je le reconnais [non ! non !], je défie qu'on trouve une parole sortie de ma plume, ou tombée de mes lèvres, qui ne soit pas destinée à servir la liberté. La liberté, ah ! je peux le dire sans phrase, elle a été l'idole de mon âme [mouvement] ; si j'ai quelque reproche à me faire, c'est de l'avoir trop aimé comme on aime quand on est jeune, c'est-à-dire sans mesure, sans frein. Mais je ne me le reproche pas, je ne le regrette pas ; je veux continuer à la servir, l'aimer toujours, à croire en elle toujours ! [Très bien !] Et je crois en l'avoir jamais plus aimée, jamais mieux servie qu'en ce jour où je m'efforce d'arracher le masque à ses ennemis, qui se parent de ces couleurs, qui usurpent son drapeau pour la souiller, pour la déshonorer. [Marques unanimes et prolongées d'assentiment.]

Messieurs, je viens de vous indiquer une des catégories des complices que nous avons parmi nous, du parti qui vient de triompher en Suisse. Hélas ! ils ne sont pas les seuls, il en est d'autres que je ne confonds pas, je m'empresse de le dire, que je ne confonds pas avec les hommes que je voudrais flétrir, mais dont la conduite est pour moi encore plus inexplicable. Je comprends, oh ! je comprends parfaitement et la tactique et le langage des hommes dont je viens de parler ; ils sont conséquents avec eux-mêmes, ils ont une haine intelligente, systématique, de la liberté ; ils doivent naturellement applaudir à tout ce qui s'est fait en Suisse. Il n'en est pas ainsi, je me plais à le dire, de cette opposition constitutionnelle, dynastique, légale et régulière qui cependant, sur la question suisse, a fait chorus avec les terroristes. Voilà ce que je ne comprends pas ; je ne comprends pas que des hommes qui veulent le maintien du gouvernement régulier de ce pays, qui l'ont servi avec distinction, qui veulent le maintien de la constitution et de la société actuelle, applaudissent au triomphe d'une cause qui, si par malheur elle venait à triompher en France, amènerait tout d'abord l'anéantissement de toute politique honnête et de toute constitution régulière. Et cependant, vous le savez, cette opposition dont je parle, elle aussi, s'est prononcée avec fureur pour le triomphe de la cause radicale. Je ne veux pas empiéter sur une autre discussion. Je parle uniquement des manifestations de l'opposition, en ce qu'elles ont de commun avec la Suisse, et des vœux qu'elle a énoncés avec fracas au profit du radicalisme suisse, dans les cinquante ou soixante banquets qui ont été donnés à propos de la réforme électorale. (On rit.)

Or, il y a eu précisément une réforme électorale en Suisse, et cela à la suite du triomphe que nos réformistes appelaient de leurs vœux. (Nouvelle hilarité.) Il me semble utile de l'étudier, afin de juger de l'avenir qu'on nous réserve par le passé et le présent qu'on vante. Or, cette réforme électorale en Suisse, vous savez en quoi elle a consisté. C'a été l'anéantissement de la liberté électorale, des minorités et même des majorités.

Du reste, il faut le reconnaître, ces patriotes dont je parle ont un modèle et un maître à l'étranger ; c'est l'homme qui est devenu populaire en quelque sorte dans l'opposition depuis qu'il est constaté qu'il est l'adversaire juré, selon moi, de la France, mais selon eux, du ministère actuel. J'entends parler de celui que M. le duc de Broglie désignait hier, en langage officiel, comme le principal secrétaire d'Etat de S. M. britannique. C'est lui qui forme la troisième et dernière catégorie des complices du radicalisme suisse.

Je n'ai pas besoin, je pense, d'invoquer, pour dire toute ma pensée, la liberté de cette tribune. Quand on a, comme